

**BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT**

**REVUE ACTUALISEE DU PORTEFEUILLE DE**  
**LA PRISE DE PARTICIPATION AU CAPITAL DE LA BANQUE DE**  
**DEVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE DE L'EST (EADB)**

**DEPARTEMENT OPERATIONS PAR PAYS**  
**REGION EST**

**23 septembre 1997**

## TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
1. <u>INTRODUCTION ET CONTEXTE</u>	1
2. <u>ETAT DES SOUSCRIPTIONS AU CAPITAL</u>	2
3. <u>PRODUITS FINANCIERS ET PERFORMANCE DU PORTEFEUILLE</u>	3
3.1 Produits financiers	3
3.2 Portefeuille de prêts et performance	3
4. <u>PERFORMANCE FINANCIERE</u>	6
5. <u>INVESTISSEMENT DE LA BAD</u>	7
6. <u>CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS</u>	9

## EQUIVALENCES MONETAIRES

(Juin 1997)

Unité monétaire	=	Droit de tirages spéciaux (DTS)
1 DTS	=	1 UC
1 UC	=	1,38814 \$EU

## SIGLES ET ABREVIATIONS

BAD	-	Banque africaine de développement
CDC	-	Commonwealth Development Corporation
DEG	-	Deutsche Finanzierungsgesellschaft für Beteiligungen in Entwicklungsländern GmbH
IFD	-	Institution de financement du développement
CAE	-	Communauté de l'Afrique de l'Est
EADB	-	Banque de développement de l'Afrique de l'Est
CEE	-	Communauté économique européenne
EIE	-	Etude d'impact environnemental
BEI	-	Banque européenne d'investissement
FMO	-	Société néerlandaise de financement du développement
PIB	-	Produit intérieur brut
BIRD	-	Banque internationale pour la reconstruction et le développement
IDA	-	Association internationale du développement
FMI	-	Fonds monétaire international
KES	-	Shilling kényan
LIBOR	-	Taux interbancaire offert à Londres (sur le dollar)
NORAD	-	Organisme norvégien pour le développement international
OPEP	-	Organisation des pays exportateurs de pétrole
RAP	-	Rapport d'achèvement de projet
CTP	-	Commission tripartite permanente
RDI	-	Rendement de l'investissement
TRF	-	Taux de rentabilité financière
PAS	-	Programme d'ajustement structurel
SDC	-	Coopération suisse pour le développement
DTS	-	Droits de tirage spéciaux
SIDA	-	Office central suédois pour l'aide au développement international
PME	-	Petites et moyennes entreprises
TAS	-	Shilling tanzanien
UC	-	Unité de compte
UGX	-	Shilling ougandais
La Banque	-	(Groupe de la) Banque africaine de développement
La banque	-	Banque de développement de l'Afrique de l'Est

## LISTE DES ANNEXES

<u>Annexe No.</u>	<u>Titre</u>
-------------------	--------------

- |    |   |
|----|---|
| 1. | Carte de l'Afrique de l'Est   |
| 2. | Conseil des gouverneurs, Groupe consultatif et Conseil d'administration de l'EADB |
| 3. | Evolution du compte de résultats  |
| 4. | Evolution du bilan  |
| 5. | Souscription au capital de l'EADB à la fin de juin 1997                           |

## 1. INTRODUCTION ET CONTEXTE

1.1 En septembre 1996, la Direction a soumis au Conseil d'administration un rapport relatif à la prise de participation au capital de la Banque de développement de l'Afrique de l'Est (EADB). A l'issue de l'examen de ce rapport, il avait été décidé que la Banque dresserait un premier bilan de sa participation à l'expiration d'un an. Le présent rapport donne suite à cette décision et présente une version actualisée du document soumis l'année dernière aux Administrateurs.

1.2 Le Conseil avait noté qu'en 1988, la situation de l'EADB s'était dégradée sous l'effet de la conjugaison de facteurs extérieurs défavorables (fragilité de la situation macroéconomique, instabilité politique et précarité de la balance des paiements de ses Etats membres) et de faiblesses opérationnelles internes (inadéquation des systèmes et procédures tant opérationnelles que financières). Le Conseil avait pris acte avec satisfaction du succès du plan de restructuration de l'EADB et de la rentabilité continue des opérations de cette institution après les pertes enregistrées en 1991.

1.3 Après un échanges de vues, le Conseil avait conclu que l'EADB occupait une place exceptionnelle et importante dans le système financier de ses Etats membres. De plus, avec le redémarrage de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE), tout portait à croire que l'EADB jouera un rôle accru dans le développement de cette Communauté. C'est donc dans ce contexte que la participation de la BAD au capital de l'EADB devait être considérée.

1.4 Ceci étant, le Conseil avait approuvé la recommandation selon laquelle la Banque devait conserver ses parts dans le capital de l'EADB. Pour aider cette institution à améliorer ses opérations, le Conseil avait également recommandé que la Banque :

- (i) continue de suivre de près l'EADB, surtout par la voie de son représentant au conseil d'administration, et grâce aux rapports semestriels et aux missions de supervision de la cinquième ligne de crédit ;
- (ii) encourage l'initiative de l'EADB visant à diversifier ses opérations;
- (iii) s'emploie à persuader les Etats membres de l'EADB de nommer un certain nombre de membres du secteur privé pour siéger au conseil d'administration, comme proposé dans la stratégie à long terme ; et
- (iv) conseille à l'EADB de déployer davantage d'efforts pour ramener les arriérés à un niveau acceptable équivalent à 10% environ de l'encours du portefeuille.

1.5 Sur la base de ce qui précède, la Direction soumet le présent rapport de situation relatif à la prise de participation au capital de l'EADB, couvrant la période achevée à la fin juin 1997.

## 2. ETAT DES SOUSCRIPTIONS AU CAPITAL

2.1 Depuis la présentation du dernier rapport au Conseil il y a un an, le capital souscrit de l'EADB est passé de 26,67 millions de DTS à la fin décembre 1995 à 27,38 millions de DTS à la fin juin 1997. Cette augmentation est due au versement de 0,71 million de DTS par la DANIDA au titre de sa souscription au capital de l'institution pour 1996, soit 2,59% du capital libéré. Du fait de cette prise de participation, la part du capital détenue par les Etats membres a diminué de 78,4% à la fin de 1995 à 76,4% actuellement. Comme indiqué dans le rapport de l'an dernier, toutes les actions souscrites sont libérées et les souscriptions au capital n'accusent pas d'arriérés, ce qui démontre que l'EADB bénéficie de l'appui solide de ses actionnaires.

2.2 Selon les perspectives d'évolution de ses opérations durant la période 1997-2001, l'EADB estime que ses besoins financiers cumulés s'élèvent à quelque 110 millions de DTS (déduction faite des ressources disponibles), dont 8 millions de DTS devraient être levés sous forme de nouvelles prises de participation. A cet égard, cette institution a demandé officiellement à la Banque d'augmenter la part qu'elle détient dans son capital. Cette demande est en train d'être examinée à la lumière de la nouvelle politique de la Banque en matière de prises de participation. L'EADB a également pris langue avec d'autres actionnaires potentiels, tels que l'ACDI et les négociations avec cet organisme sont à un stade avancé.

2.3 Le tableau 2.1 ci-dessous présente l'état de l'actionnariat de l'EADB au 30 juin 1997.

**Tableau 2.1**  
**Etat de l'actionnariat de l'EADB au 30/06/97 (en milliers de DTS)**

	Capital à verser	Souscrit et versé	% du capital versé	Capital callable	Capital autorisé
<b>Catégorie A</b>					
Gouvernement du Kenya	6 970	6 970	25,46	50 000	
Gouvernement de Tanzanie	6 970	6 970	25,46	50 000	
Gouvernement de l'Ouganda	6 970	6 970	25,46	50 000	
Total souscrit	20 910	20 910	76,38	150 000	
Non souscrit	9 090				
Total Catégorie A	30 000			150 000	180 000
<b>Catégorie B</b>					
BAD	350	350	1,28		
FMO- Pays-Bas	3 750	3 750	13,70		
DEG- Allemagne	1 000	1 000	3,65		
DANIDA	710	710	2,59		
Autres institutions	660	660	2,40		
Total souscrit	6 470	6 470	23,62		
Non souscrit	13 530				
Total Catégorie B	20 000				20 000
TOTAL CAPITAL	50 000	27 380	100	150 000	200 000

### **3. PRODUITS FINANCIERS ET PERFORMANCE DU PORTEFEUILLE**

#### **3.1 Produits financiers**

Au cours de la période examinée, l'EADB a introduit de nouveaux produits financiers dont les principaux sont : le crédit-bail, le capital-risque et les crédits commerciaux. L'introduction de ces produits est conforme à la stratégie à long terme adoptée par l'institution, qui, outre le renforcement de l'activité de base (les prêts-projets), prévoit le développement d'activités dans des domaines connexes. Ces nouveaux produits devraient accroître la compétitivité de l'EADB et diversifier ses sources de gain. De plus, la stratégie vise à promouvoir d'autres activités qui permettront à la banque de contribuer au développement des marchés financiers dans la région. Dans cet ordre d'idée, l'EADB a lancé avec succès une émission publique de titres de 820 millions de Ksh (environ 15 millions de \$EU) sur le marché kényan. Cette opération était la première du genre effectuée par une institution financière de la région et elle est considérée comme une référence sur le marché kényan. Toutefois, peut-être plus que la mobilisation de ressources, cette émission obligataire a permis d'asseoir la réputation de l'EADB non seulement auprès de la communauté des investisseurs kényans et régionaux mais aussi sur la scène internationale, étant donné que certains des participants étaient des opérateurs internationaux renommés, tels que Merryll Lynch Bank et West Merchant Bank Limited. Enfin, l'EADB participe activement au développement des marchés monétaires et financiers régionaux et, notamment, à la création de la Bourse des valeurs de Kampala, en Ouganda, qui devrait démarrer ses opérations avant la fin de l'année 1997.

#### **3.2 Portefeuille de prêts et performance**

3.2.1 Comme indiqué dans le précédent rapport, par le passé, l'EADB a financé des projets destinés surtout à remplacer les importations et largement tributaires de matières premières importées. La plupart des industries de ce type se sont révélées inefficaces et ont survécu grâce à la protection des pouvoirs publics. Dans leur majorité, elles ont été confrontées au risque de change chaque fois que les monnaies locales ont été dévaluées. Par ailleurs, lorsque les Etats membres ont libéralisé les échanges, nombre de ces industries n'ont pas été en mesure de soutenir la concurrence des produits importés et ont accusé des retards dans leurs obligations financières envers la banque. Pour réduire ce risque au minimum, l'EADB a commencé à se concentrer sur des projets du secteur privé, à vocation exportatrice, utilisant les ressources locales. Par exemple, sur les 35 projets approuvés en 1995 et 1996, 21 entrent dans la catégorie des projets générateurs de devises. Les opérations de l'EADB sont résumées au tableau 3.1 ci-dessous.

Tableau 3.1  
Résumé des opérations de prêts- 1993-06/1997 (en millions de DTS)

	<u>1993</u>	<u>1994</u>	<u>1995</u>	<u>1996</u>	<u>06/97</u>
<u>Approbations:</u>					
Investissements	7,6	16,7	16,2	20,2	5,3
Prise de part.	<u>-</u>	<u>0,1</u>	<u>0,4</u>	<u>0,7</u>	<u>0,7</u>
	<u>7,6</u>	<u>16,8</u>	<u>16,6</u>	<u>20,9</u>	<u>6,0*</u>
<u>Décaissements:</u>					
Investissements	5,4	13,7	11,0	15,6	9,4
Prise de part.	<u>0,1</u>	<u>0,1</u>	<u>0,4</u>	<u>0,3</u>	<u>0,7</u>
	<u>5,5</u>	<u>13,8</u>	<u>11,4</u>	<u>15,9</u>	<u>10,1</u>
<u>Recouvrement de prêts</u>	19,2	25,9	15,1	16,6	12,5
<u>Remboursement de dette</u>	8,1	4,2	4,1	13,4	5,0

\*(pour 1997, il est prévu 24 millions)

3.2.2 On voit, d'après le tableau ci-dessus, que les approbations de prêts ont progressé régulièrement depuis la restructuration de l'EADB en 1992. Elles se sont chiffrées, en 1996, à 20,9 millions de DTS au total (6 millions de DTS pour le premier semestre de 1997, 24 millions de DTS prévus pour toute l'année 1997) en faveur de 21 projets et de 3 prises de participation, ce qui représente une hausse de 26% par rapport aux chiffres de l'année précédente. En ce qui concerne les décaissements, ceux-ci se sont élevés à 15,9 millions de DTS durant la même période, soit un taux de décaissement de 76%, en hausse de 7% par rapport au taux de 1995. Pour le premier semestre de 1997, ce taux est très nettement supérieur puisqu'il s'établit à 168%, en raison essentiellement du fait que le gros des projets est approuvé durant la seconde moitié de l'année.

3.2.3 A la fin de 1996, le portefeuille des projets de l'EADB comprenait 72 projets, réalisés dans les divers secteurs économiques des Etats membres. En ce qui concerne la répartition sectorielle des investissements approuvés en 1996, le principal bénéficiaire a été le secteur industriel avec 49% des approbations, suivi de l'agriculture (25%), du secteur manufacturier et du tourisme (18% chacun), de l'infrastructure (6%) ; les autres secteurs ont représenté 2%. S'agissant de la répartition entre Etats, l'Ouganda se place en première position avec 34 projets, suivi de la Tanzanie (27 projets) et du Kenya (11 projets). La répartition des approbations entre les Etats et les secteurs est présentée au tableau 3.2 suivant.

**Tableau 3.2**  
**Répartition des approbations entre Etats et par secteur**  
 (en millions de DTS)

	<u>1993</u>	<u>1994</u>	<u>1995</u>	<u>1996</u>
<b>Entre Etats:</b>				
Kenya	2,7	5,9	3,4	6,7
Tanzanie	1,8	4,2	9,1	3,8
Ouganda	<u>3,1</u>	<u>6,7</u>	<u>4,1</u>	<u>10,4</u>
Total	<u>7,6</u>	<u>16,8</u>	<u>16,6</u>	<u>20,9</u>
<b>Par secteur:</b>				
Industrie/mines	5,1	7,7	7,3	10,2
Agr./pêches	1,8	6,2	1,9	5,2
Infrastructure	-	0,3	1,1	3,8
Tourisme	0,7	2,6	6,3	1,3
Autres secteurs	-	-	-	0,4
Total	<u>7,6</u>	<u>16,8</u>	<u>16,6</u>	<u>20,9</u>

3.2.4 La qualité du portefeuille de l'EADB est en amélioration constante. Dans l'ensemble, le montant des sommes recouvrées a augmenté au cours des quatre dernières années et, en pourcentage des facturations, les recouvrements sont passés de 71 % en 1995 à 90 % à la fin juin 1997. Par ailleurs, à cette même date, les arriérés s'élevaient à 13,6 millions de DTS (soit 18 % de l'encours total du portefeuille contre 33 % et 19 % à la fin de 1995 et 1996 respectivement). Il ressort d'une analyse plus approfondie que les arriérés sur le portefeuille de la Tanzanie représentent 73,5 % de l'ensemble des impayés tandis que ceux de l'Ouganda et du Kenya sont de 22 % et 4,5 % respectivement. Il importe de signaler que les Etats membres de l'EADB ont manifesté leur ferme engagement en faveur de cette institution en veillant au remboursement des prêts qu'ils avaient garantis. A cet égard, le volume des arriérés sur les prêts avalisés par ces Etats a diminué, passant de 1,3 million de DTS à la fin de 1996 à 0,95 million de DTS à la fin juin 1997. Globalement, l'accumulation des arriérés qui, par le passé, avait été un problème préoccupant, est maintenant largement maîtrisée, ce qui a entraîné une amélioration sensible de la qualité du portefeuille de la banque. Néanmoins, celle-ci devrait suivre de près son portefeuille car les créances douteuses se constituent généralement pendant les périodes de forte croissance des prêts. L'état récapitulatif des arriérés depuis 1993 est présenté au tableau 3.3.

**Tableau 3.3**  
**Etat des arriérés**  
(en millions de DTS)

<u>Année</u> <u>Décembre</u>	<u>Encours du</u> <u>Portefeuille</u>	<u>Total plus</u> <u>de 3 mois</u>	<u>En % du portefeuille</u>
1993	79,1	41,0	51
1994	64,8	23,8	36
1995	63,0	20,9	33
1996	73,4	13,8	19
06/97	75,3	13,6	18

#### **4. PERFORMANCE FINANCIERE**

4.1 Les états financiers de l'EADB pour la période achevée en juin 1997 sont présentés aux annexes 3 et 4, et récapitulés au tableau 4.1 ci-après. Les comptes de résultats pour la période examinée font apparaître une progression régulière du revenu total - qui est passé de 8 millions de DTS en 1995 à 10,4 millions de DTS en 1996 et à 8,2 millions de DTS pour le premier semestre de 1997, ce qui est un renversement de la tendance à la baisse observée depuis 1991. Le bénéfice net de 3,2 millions de DTS, enregistré en 1996, est supérieur de 68% au résultat de 1995 (1,9 million de DTS) et est quasiment le double du montant de 1,7 million de DTS obtenu en 1994. Cette tendance positive est également confirmée par les résultats du premier semestre de 1997, période durant laquelle le bénéfice net s'est chiffré à 2,5 millions de DTS, soit 78% du montant total du bénéfice enregistré pour l'ensemble de l'année 1996. La nette amélioration de la performance de l'EADB est attribuable à la sélection de projets bancables solides, à de meilleures méthodes d'évaluation, à une supervision renforcée et une participation accrue à l'exécution des projets. L'amélioration de la situation macroéconomique de la région est un facteur supplémentaire ayant contribué à la bonne performance des divers projets.

4.2 Pour ce qui est du bilan, la valeur de l'actif total s'est accrue de 80,8 millions de DTS à la fin de 1995 à 100 millions de DTS au 31 décembre 1996, soit une hausse de 24% environ.

Table 4.1  
Points saillants des états financiers (en millions de DTS)

	<u>1995</u>	<u>1996</u>	<u>06/1997</u>
Revenu des prêts	6,20	8,90	5,92
Revenu total	8,07	10,40	8,19
Coûts financiers	2,03	2,30	1,93
Dépenses adm./de personnel	1,96	2,62	1,16
Bénéfice d'exploitation	3,83	5,13	4,89
Prov. pour créances douteuses	1,91	1,90	2,35
Bénéfice net	1,92	3,24	2,53
Portefeuille net	49,99	59,41	59,98
Actif circulant	29,42	38,11	33,98
Total actif	80,82	99,95	96,68
Dette à terme	32,04	43,87	39,15
Capital-actions	26,67	27,38	27,38
Total fonds propres	25,50	29,42	31,99
Fonds spéciaux	21,27	21,09	20,84
<b>Ratios financiers</b>			
Rendement de l'actif total	2,37	3,24	2,62
Rendement de l'investissement	6,99	9,91	7,34
Taux de couverture de l'intérêt	1,94	2,41	2,31
Dette totale en % des fonds propres	125,7	149,1	122,4
Dette totale en % cap. callable & fonds propres	18,26	24,45	21,51
Fonds propres en % des actifs à risques	48,22	46,25	48,52
Actif liquide en % de l'actif total	32,84	33,94	28,99
Actif liquide en % de la dette à long terme	82,85	77,33	71,60
Dépenses adm. en % de l'actif total	2,42	2,62	1,20

4.3 Les indicateurs financiers de l'EADB indiquent que la structure du capital, la couverture de l'intérêt, le ratio de liquidité générale et le rendement de l'investissement se situent tous à de bons niveaux.

## **5. INVESTISSEMENT DE LA BAD**

5.1 En 1970, la Banque a souscrit 35 actions pour un montant de 350 000 DTS. La part de la BAD dans le capital-actions de l'EADB est toujours évaluée à 350 000 DTS dans les livres de cette institution et elle représente 1,28% du capital libéré, lequel s'élevait à 27,38 millions de DTS à la fin juin 1997. Les ressources de l'EADB étant tenues en devises, la valeur de l'investissement de la BAD qui apparaît dans les livres comptables de la banque est réaliste. De même, dans les livres de la BAD, au 30 juin 1997, l'investissement dans le capital de l'EADB est enregistré à sa valeur nominale de 350 000 DTS et aucune provision pour perte n'a été constituée sur ce montant.

5.2 Au moment de la souscription de la BAD au capital de la banque, un DTS équivalait à peu près à un dollar EU, ce qui revient à dire qu'environ 350 000 dollars ont été payés pour les 35 actions souscrites. Au 30 juin 1997, les fonds propres de l'EADB s'élevaient à 31,99 millions de DTS (46,1 millions de \$EU au taux de change en vigueur à cette date). Cela implique que l'investissement de la BAD à la même date s'établissait à 409 472 DTS (environ 589 640 \$EU), soit un gain de quelque 17% en DTS ou de 65% environ en dollars.

5.3 Comme le montre le tableau 5.1 ci-dessous, l'EADB n'a déclaré des dividendes que six fois depuis 1983. Néanmoins, elle a déclaré des dividendes au cours des deux dernières années et, si l'on se base sur les résultats financiers de milieu d'exercice 1997, il est fort probable que des dividendes seront versés cette année aussi. Il convient de noter qu'au nombre des conditions fixées par FMO et DEG pour leur participation à la banque, celle-ci est tenue de verser un dividende minimum équivalant à 6% du capital détenu par les actionnaires de la catégorie B (autres que les Etats membres). Du fait de l'application de cette règle relative au rendement minimum de 6% du capital, la BAD a reçu 21 000 DTS en 1995 et 1996, bien qu'avec une part de 1,28% du capital libéré, ses dividendes auraient dû se chiffrer à 5 696 et 19 110 DTS en 1995 et 1996, respectivement.

Tableau 5.1  
Dividendes déclarés

<u>Période</u>	<u>Dividendes proposés</u> <u>(en DTS)</u>	<u>Dividendes versés à la BAD</u>
1983	390 000	10 802 \$EU
1984	390 000	8 252 GBP
1985	390 000	12 740 \$EU
1986	390 000	8 171 GBP
1995	445 000	30 227 \$EU (21 000 DTS ou 6% du RDI)
1996	1 493 000	28 560 \$EU (21 000 DTS ou 6% du RDI)

5.4 Les actions de l'EADB n'étant pas cotées en Bourse, elles ne sont donc pas liquides. Toutefois, l'article 36 de la Charte de cette banque stipule que tout actionnaire autre qu'un Etat membre peut se retirer de la banque à tout moment en adressant une notification écrite à cet effet au moins six mois à l'avance. Dans ce cas de figure, à la date à laquelle le retrait prend effet, l'EADB rachète les actions détenues par le membre concerné à un prix certifié par des commissaires aux comptes renommés, sélectionnés par le conseil d'administration. Actuellement, le risque auquel la Banque est exposée est limité à sa part au capital versé de 350 000 DTS. Seuls les Etats membres, qui constituent l'actionnariat de la catégorie A, détiennent des parts du capital appelable dans la structure du capital de l'EADB.

5.5 Comme déjà indiqué au paragraphe 2.2., l'EADB a officiellement demandé à la Banque d'accroître sa participation, compte tenu des ressources dont elle a besoin pour entreprendre l'expansion prévue de ses opérations. Cette demande est à l'étude à la lumière des

directives de la politique révisée de la Banque en matière de prises de participation (document ADB/BD/WP/94/125/rev.2) approuvée par le Conseil en mars 1995. D'après les résultats préliminaires de notre étude, l'EADB remplit certaines des conditions fixées aux termes de la politique révisée. Par ailleurs, cette banque a déclaré qu'elle était prête à faire le nécessaire pour satisfaire à la totalité de nos conditions ou à d'autres propositions qu'elle pourrait soumettre à l'approbation de son conseil d'administration ou de son conseil des gouverneurs, le cas échéant.

## **6. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS**

6.1 Au cours des trois dernières années, les buts et objectifs fixés dans la stratégie à long terme de l'EADB ont largement été atteints, comme le montre le bilan des opérations de cette institution. Durant cette période, les résultats suivants ont été obtenus :

- (a) les activités de base ont été renforcées et des projets de meilleure qualité ont été inclus dans le portefeuille. En conséquence, celui-ci est désormais largement performant.
- (b) De nouveaux produits financiers ont été introduits sous forme de crédit-bail, de capital-risque et de crédit commercial.
- (c) La réforme de la structure organique a été parachevée et l'effectif est désormais adéquat. A cet égard, un nouveau département - de la promotion des opérations - a été créé, qui a pour tâche de diversifier les produits offerts.
- (d) Il est maintenant reconnu que l'EADB pourrait jouer un rôle clé sur la scène économique/financière de la région et ce facteur est pris en compte par le secrétariat de la Communauté de l'Afrique de l'Est. Des discussions sont en cours à ce niveau, qui portent sur la réalisation de plusieurs projets régionaux.
- (e) L'EADB a adopté les évaluations de l'impact sur l'environnement (EIE).
- (f) Vers la fin de 1996, cette banque a lancé avec succès une émission obligataire en monnaie locale sur le marché kényan. Cette opération a permis de lever 820 millions de Ksh (soit 15 millions de \$EU environ). Des émissions similaires sont prévues en Ouganda et en Tanzanie, comme moyen de mobiliser des fonds en monnaie locale destinés aux investissements.

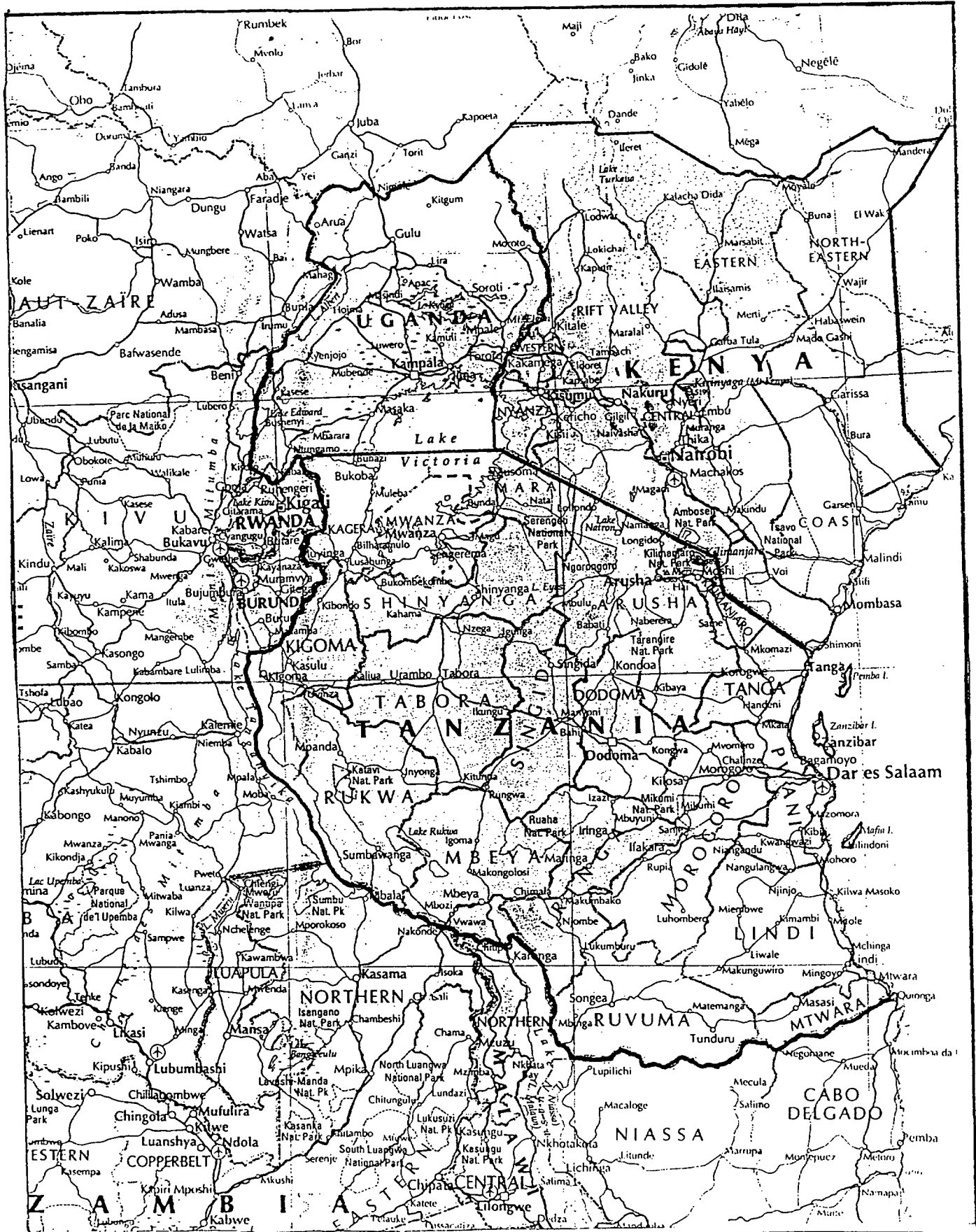
6.2 Sur le plan de la performance financière et opérationnelle enregistrée au cours des trois dernières années, l'EADB a connu une reprise et une croissance remarquables et la plupart des principaux indicateurs sont à la hausse. Le volume des approbations, des décaissements et des recouvrements a augmenté durant la période examinée, ce qui s'est traduit par une nette amélioration de la rentabilité et de la situation de liquidité de l'institution. Les arriérés sur prêts ont fortement diminué, les Etats membres ayant réagi positivement en réglant le gros des sommes impayées accumulées au titre des obligations qu'ils avaient garanties. Enfin, la BAD a perçu des dividendes pour un montant équivalant à 6% de son investissement au cours des deux dernières années. D'après les résultats financiers de milieu d'exercice 1997, il est fort probable qu'elle recevra des dividendes pour cette année.

6.3 Ceci étant, il est recommandé à la Banque de continuer à investir dans l'EADB. Par ailleurs, pour aider cette institution à améliorer ses opérations et à contribuer efficacement au développement du secteur privé dans ses Etats membres, il est également recommandé ce qui suit :

- (i) la Banque devrait suivre de près l'EADB par la voie de son représentant au conseil d'administration, surtout durant la phase actuelle, qui est celle de l'expansion de prêts et de développement de nouveaux produits financiers ;
- (ii) la Banque devrait encourager l'EADB à continuer à rechercher activement de nouveaux partenaires du secteur privé qui entreraient dans son capital ;
- (iii) il faudrait conseiller à l'EADB de redoubler d'efforts en vue de réduire le volume de ses arriérés.

**EAST-AFRICAN DEVELOPMENT BANK  
MAP OF KENYA, TANZANIA AND UGANDA**

**BANQUE DE DEVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE DE L'EST  
CARTE DE KENYA, TANZANIE ET OUGANDA**



**CONSEIL DES GOUVERNEURS, GROUPE CONSULTATIF, CONSEIL  
D'ADMINISTRATION ET AUDITEURS AU 31 DECEMBRE 1996**

**CONSEIL DES GOUVERNEURS**

- M. J.S. Mayanja-Nkangi - Ministre des Finances, République d'Ouganda,  
Président
- Professeur G. Saitoti - Vice-Président et Ministre du Plan et du  
développement national, République du Kenya
- Professeur S. Mbilinyi - Ministre des Finances, République unie de Tanzanie

**MEMBRES DU GROUPE CONSULTATIF**

- M. Bert Lindstrom - Ancien Président de la Nordic Investment Bank
- Dr. Michael von Clemm - Président, Templeton College, Oxford
- M. Lars Kalderen - Président, DevFin AB, Stockholm, Suède
- M. Mahesh K. Kotecha - Vice-Président, Capital Markets Assurance Co. New  
York
- M. Toyoo Gyohten - Président, Bank of Tokyo, Japon
- M. Robert Mcnamara - ancien Président de la Banque mondiale

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

- M. P.J. Ngumbullu - Administrateur, Tanzanie, Président
- M. E. Tumusiime-Mutebile - Administrateur, Ouganda, Vice-Président
- M. B. Kipkulei - Administrateur, Kenya
- M. D. Van der Bijl - Administrateur, FMO/DEG
- M. T. Nkodo - Administrateur, Banque africaine de développement
- M. M. Christiansen - Administrateur, DANIDA
- M. E.S. Osundwa - Administrateur suppléant, Kenya
- M. R. Mariki - Administrateur suppléant, Tanzanie
- M. M. Gouled - Administrateur suppléant, BAD

**AUDITEURS  
ERNST & YOUNG**

**BANQUE DE DEVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE DE L'EST (EADB)**  
**Compte de résultats (en millions de DTS)**

<b>Revenu</b>	<b>31/12/1995</b>	<b>31/12/1996</b>	<b>30/6/97</b>
Revenu de l'intérêt (Projets)	5.805	8.508	5.606
Revenu de l'intérêt (crédit commercial)	0	0	104
Revenu des placements	1.666	1.359	2.105
Dividendes	76	140	59
Commissions	322	249	154
Commissions d'engagement	31	(54)	66
Autres revenus	171	197	95
<b>Total revenu</b>	<b>8.071</b>	<b>10.399</b>	<b>8.189</b>

<b>Dépenses</b>			
Coûts de l'émission obligataire	0	377	6
Intérêt sur les emprunts	2.034	1.923	1.928
Dépenses administratives	1.957	2.623	1.157
Créances irrécouvrables	0	68	0
Amortissement	251	278	213
Provisions pour dette/pertes	1.913	1.895	2.353
<b>Total dépenses</b>	<b>6.155</b>	<b>7.164</b>	<b>5.657</b>
Bénéfice net	1.916	3.235	2.533
Transfert aux réserves	(322)	(249)	0
Dividendes proposés	(445)	(1.493)	0
<b>Bénéfice non distribué</b>	<b>1.149</b>	<b>1.493</b>	<b>2.533</b>

**BANQUE DE DEVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE**  
**BILAN (en millions de DTS)**

	31/12/1995	31/12/1996	30/06/1997
<b>ACTIF</b>			
Soldes en banque	2.939	2.494	4.205
Dépôts et investissements	23.604	31.428	23.824
Intérêts échus et produits de prêt à recevoir	2.371	3.475	4.024
Autre actif circulant	507	715	1.927
Prêts et prises de participation	49.997	59.412	59.984
Travaux d'équipement en cours	553	1.678	0
Immobilisations	848	747	2.712
<b>Total actif</b>	<b>80.819</b>	<b>99.949</b>	<b>96.676</b>
<b>PASSIF</b>			
Dividendes	445	1.624	1.624
Intérêts échus à payer	812	764	466
Comptes divers à payer	41	461	620
Produit constaté d'avance	0	2.730	1.994
Emprunts	32.038	43.869	39.145
Fonds spéciaux	17.072	16.170	15.920
Comptes de capitaux	4.196	4.916	4.916
<b>Total passif</b>	<b>54.604</b>	<b>70.534</b>	<b>64.684</b>
<b>FONDS PROPRES</b>			
Capital-actions	26.670	27.380	27.380
Bénéfices non distribués	445	1.938	4.317
Réserve d'ajustement des changes	(3.689)	(2.221)	(2.177)
Réserve spéciale	2.069	2.318	2.472
<b>Total fonds propres</b>	<b>25.495</b>	<b>29.415</b>	<b>31.992</b>
<b>TOTAL PASSIF &amp; FONDS PROPRES</b>	<b>80.099</b>	<b>99.949</b>	<b>96.677</b>